

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 853

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 32

À la fin de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« la rédaction du rapport mentionné au C du présent I »,

les mots :

« son évaluation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.